

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 30 mai 2016

CDCPP(2016)1
Point 3.1 de l'ordre du jour

COMITE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU
PAYSAGE
(CDCPP)

ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTIVITES
ET CALENDRIER DES REUNIONS EN 2016

Pour information

Note du Secrétariat
établie par la
Direction de la gouvernance démocratique
Service des institutions et de la gouvernance démocratiques

*This document is public. It will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.
Ce document est public. Il ne sera pas distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire.*

Introduction

Conformément à la pratique en vigueur, le Secrétariat a établi le présent document pour donner au CDCPP une vue d'ensemble des tâches qui lui sont confiées par le Comité des Ministres et de la situation en cours concernant leur mise en œuvre.

Document pour information et pour discussion. Si une décision est prévue, le point concerné figure à l'ordre du jour et un document à part est préparé.

Le présent document sera régulièrement mis à jour au cours de la période 2016-2017.

Action requise

Le CDCPP est invité à prendre connaissance des informations contenues ci-après et, le cas échéant, à donner des orientations au Secrétariat pour la mise en œuvre du programme d'activités pour la période 2016-2017.

Programme de travail du CDCPP 2016-2017 basé sur son mandat

23 mai 2016

	Mandat
0.	Sous l'autorité du Comité des Ministres, dans le cadre de la Convention culturelle européenne, en s'appuyant notamment sur les résultats des conférences ministérielles pertinentes, et compte tenu des rapports du Secrétaire Général sur la situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit et des décisions pertinentes du Comité des Ministres, le CDCPP supervisera les travaux intergouvernementaux du Conseil de l'Europe dans le domaine de la culture, du patrimoine et du paysage, et conseillera le Comité des Ministres sur toutes les questions relevant de son domaine de compétence. Son objectif général consistera, en tenant dûment compte des perspectives transversales appropriées, à partager les informations relatives aux politiques applicables en la matière, à échanger les meilleures pratiques en vigueur et à élaborer, selon le cas, des normes relatives aux politiques des Etats Parties à la Convention culturelle et aux autres Conventions pertinentes dans le domaine de la culture, du patrimoine et du paysage. A cette fin, le Comité est chargé :
1.	(i) de servir de forum permettant aux Etats de partager des informations et de bonnes pratiques, et d'élaborer des politiques et stratégies innovantes pour une gestion durable de la culture, du patrimoine et du paysage et de contribuer à la promotion du dialogue interculturel ;
1.1 Culture	Modalités : Expositions d'art du Conseil de l'Europe : réunions d'experts, nouveau concept Calendrier : 2016-2017 Résultats attendus : Elaboration d'un nouveau concept pour les expositions d'art/manifestations culturelles du Conseil de l'Europe et communication par un groupe d'experts de propositions d'activités futures correspondant au nouveau concept. Bénéficiaire(s) : Etats membres du Conseil de l'Europe (et d'autres Etats signataires de la Convention culturelle européenne) Situation actuelle : Un groupe d'experts a tenu deux réunions (en décembre 2015 et en mai 2016) pour réviser le concept et la méthodologie des expositions d'art du Conseil de l'Europe, de manière à utiliser pleinement leur potentiel pour promouvoir les valeurs du Conseil de l'Europe en réponse aux enjeux politiques et sociaux actuels. Ils présenteront une proposition de concept pour les nouvelles expositions/manifestations sur le thème « Nous, les autres » pour examen par le CDCPP en juin 2016 (voir le point 5.1 de l'ordre du jour et le document CDCPP(2016)9). De nouvelles activités pourront être mises en œuvre à compter de 2017-2018, sous réserve du soutien du CDCPP.

1.2 Patrimoine culturel	Journées européennes du patrimoine (JEP) Modalités : Programme conjoint du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne Calendrier : fin 2016 Résultats attendus : En 2016, il y a 5 objectifs spécifiques : 1. Des événements nationaux et régionaux dans le cadre des « Journées Européennes du Patrimoine » seront organisés pendant un week-end, une semaine ou un mois. Cinquante États participants sont pleinement engagés dans la célébration et la promotion du patrimoine européen commun. Des événements transfrontaliers et de coopération seront organisés par les coordonnateurs nationaux JEP et les organisateurs locaux. 2. Le réseau des JEP est développé et le rôle du Groupe de pilotage des JEP est renforcé. 3. Le portail JEP est développé afin de continuer à fournir à tous les Européens une chance égale de donner une visibilité à leur patrimoine spécifique dans les événements JEP. 4. Des communautés de patrimoine sont adoptées par les coordonnateurs nationaux comme thème de célébration paneuropéen 2016. Des synergies avec le Plan d'action de Faro et la base de données HEREIN sont développées. 5. La participation au programme JEP pour les pays les moins actifs est en hausse, parallèlement à la visibilité du programme et des organisations dans tous les 50 Etats participants. Bénéficiaire(s) : Etats membres du Conseil de l'Europe (50 Etats signataires de la Convention culturelle européenne) Situation actuelle : Le groupe de pilotage (SG) a été créé et impliqué dans le développement de la dimension européenne et des communautés de patrimoine. Une réunion du groupe de pilotage a été organisée en février à Bruxelles avec de nouveaux groupes de travail qui ont prévu de procéder à l'étape suivante du programme JEP (en termes de visibilité, stratégie et communication ; données et statistiques ; communautés de patrimoine ; thème commun, les événements de coopération et Portail JEP). Un nouveau fournisseur a été sélectionné pour développer le portail des JEP en vue de créer un seul et même portail du patrimoine à l'avenir. La réunion du groupe de pilotage élargi aura lieu à Strasbourg les 2-3 juin 2016. La stratégie des JEP pour la période 2017-2020 a été examinée et d'autres mesures ont été prises pour que le réseau joue son rôle dans le domaine du patrimoine. Des synergies ont été identifiées pour le thème commun en 2017 (patrimoine et nature) et en 2018 (année européenne du patrimoine culturel). Les coordinateurs nationaux choisiront les thèmes communs pour 2019 2020 lors de la réunion plénière des JEP qui, suite à l'invitation officielle de l'Espagne, se tiendra du 17 au 19 octobre 2016 à Madrid, Espagne. Voir le point 5.2 de l'ordre du jour et le document CDCPP(2016)13.
---------------------------------------	---

1.3 Paysage	Modalités : Ateliers, conférences, Prix du paysage, publications Calendrier : 2016-2017 Résultats attendus : Les pays partagent l'information, identifient et récompensent les bonnes pratiques Bénéficiaire(s) : Etats membres du Conseil de l'Europe et, en particulier, 38 Etats Parties à la Convention européenne du paysage. Situation actuelle : La 18^e réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe, « <i>Politiques nationales pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage : enjeux et opportunités</i> », est organisée en coopération avec le ministère arménien du Développement urbain (Erevan, 5-7 octobre 2016). Elle portera sur la mise en œuvre de l'article 5 de la Convention européenne du paysage. La 17^e réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe, « <i>Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe - 4^e Session 2014-2015</i> », est organisée en coopération avec le ministère hongrois de l'Agriculture (Budapest, 8-10 juin). Les expériences particulièrement importantes acquises dans les Etats membres lors de la 4^e Session du Prix du paysage du Conseil de l'Europe seront présentée. La cérémonie du Prix du paysage du Conseil de l'Europe aura lieu à cette occasion. Le Secrétariat va commencer à préparer la 5^e Session (2016-2017) du Prix du paysage. Voir également le point 5.3 de l'ordre du jour et le document CDCPP(2016)16.
------------------------	--

2.	(ii) de faciliter, à la demande des Etats membres, la fourniture de conseils stratégiques et d'une assistance technique ainsi que la coopération et les initiatives de renforcement des capacités dans les domaines couverts par son mandat et par les conventions pertinentes du Conseil de l'Europe ;
2.1 Culture	Modalités : Examen par les pairs de la politique culturelle : réunions d'experts, rapports d'évaluation, rapports thématiques Calendrier : 2016-2017 Résultats attendus : L'examen par les pairs de la politique culturelle permet de réformer les politiques culturelles conformément aux normes et bonnes pratiques du Conseil de l'Europe. Bénéficiaire(s) : Un Etat membre du Conseil de l'Europe (parmi les 50 Etats signataires de la Convention culturelle européenne) Situation actuelle : A ce jour, il n'a pas été reçu de demande d'examen de la politique culturelle par des pairs à effectuer en 2016. Un examen global des politiques culturelles européennes actuelles sur la participation, l'élaboration de politiques inclusives et l'instauration de la confiance dans la société est cependant réalisé dans le cadre du premier rapport thématique sur la culture et la démocratie, qui sera présenté en octobre 2016 (voir également le point 5.1a de l'ordre du jour).
2.2 Patrimoine culturel	
2.3 Paysage	Modalités : Publications, assistance à la mise en œuvre des conventions Calendrier : 2016-2017 Résultats attendus : Apport de conseils, assistance technique, coopération et mesures de renforcement des capacités Bénéficiaire(s) : Etats membres du Conseil de l'Europe et, en particulier, 38 Etats Parties à la Convention européenne du paysage. Situation actuelle : Publication sur le site du Conseil de l'Europe des discours prononcés à l'occasion des 15^e et 16^e réunions des Ateliers sur la Convention du paysage et de la présentation des expériences réalisées dans les pays membres ; Paysage et éoliennes ; Paysage et territoires : processus de gestion des paysages ; Education et paysage ; Paysage et loisirs ; Paysage et publicité ; Paysage et économie ; Lexique du paysage : richesse et diversité des mots, des textes et des approches du paysage en Europe ; Paysage et démocratie.

3.	(iii) de promouvoir et de gérer le cas échéant les plateformes, conférences et réseaux européens – y compris électroniques (notamment HEREIN, ELCIS, Compendium des politiques et tendances culturelles en Europe) – pour recueillir les meilleures pratiques, partager l'expérience acquise et élaborer de nouvelles approches concernant les politiques et les stratégies sur la culture, le patrimoine et le paysage, ainsi que leur valeur pour la société ;
3.1 Culture	Modalités : Réseau des auteurs du Compendium, ateliers, conférence internationale, création d'une base de données Calendrier : 2016-2017 Résultats attendus : Continuation, mise à jour 2016 et amélioration du Compendium, avec des fonctionnalités et utilisations améliorées suite aux suggestions formulées par les membres du CDCPP dans l'évaluation du projet 2015. Business model à long terme pour le Compendium des politiques culturelles Coopération internationale et échanges de bonnes pratiques renforcés par la réunion des auteurs du Compendium 2016 en liaison avec le 7^e Sommet mondial des arts dans la culture (Malte, octobre) Base de données innovante des bonnes pratiques sur l'intégration des migrants/réfugiés par les arts/des activités culturelles Bénéficiaire(s) : Etats membres du Conseil de l'Europe (50 Etats signataires de la Convention culturelle européenne) Situation actuelle : Le coéditeur du Compendium ERICarts apportera des améliorations visuelles et de navigation, afin que le Compendium reste facile à utiliser sur les ordinateurs et les appareils mobiles ; élaborera des profils succincts de pays ; mettra à jour les profils pays existants et collectera des informations sur l'action culturelle consacrée à l'intégration des migrants/réfugiés et les bonnes pratiques à cet égard pour les responsables politiques des Etats membres ; Les nouvelles modalités de financement et de gestion du Compendium applicables à partir de 2017 seront présentées pour discussion à la réunion du CDCPP (voir le point 5.1 de l'ordre du jour et le document CDCPP(2016)8). La réunion 2017 des auteurs du Compendium se tiendra les 18 et 19 Octobre à La Valette, Malte, en liaison avec le 7^e Sommet mondial des arts et de la culture.

3.2 Patrimoine Culturel	HEREIN Modalités : Réseau HEREIN, ateliers thématiques, enquêtes participatives (« crowdfinding ») Calendrier : fin 2016 Résultats attendus : Résultats d'une évaluation indépendante / évaluation d'impact du système HEREIN Amélioration des fonctions et utilisation de la page Web ; synergies avec le portail des JEP Amélioration du thésaurus et recommandations sur son utilisation pratique Carte des organisations actives dans le domaine du patrimoine en Europe Consolidation d'HEREIN comme base de connaissances de référence au niveau européen : enrichissement et analyse des données, appui aux programmes et projets de la division, partenariats Coopération et échange de bonnes pratiques renforcés Bénéficiaire(s) : Conseil de l'Europe et Etats membres Acteurs-clés et professionnels du patrimoine Situation actuelle : Actuellement, HEREIN héberge 34 rapports nationaux publiés (11 sont en cours) et 32 profils de pays. Six enquêtes participatives complétées (5 en 2015, 1 en 2016). L'enquête sur les jardins a mené à la création de la rubrique « HEREIN au jardin » (en cours d'élaboration - lancement prévu en avril) sur les politiques des jardins en Europe, en vue de l'événement européen qui sera organisé en 2017. La coopération avec EHHF se poursuivra au travers de nouvelles enquêtes sur la contribution économique du patrimoine. HEREIN sera utile pour les activités de développement de la Stratégie 21 et est utilisé pour recueillir les activités sur lesquelles reposent les recommandations de la Stratégie. Les données sur les activités liées à Faro sont saisies dans le système HEREIN. Deux ateliers thématiques (l'un sur les organisations du patrimoine, l'autre sur le thésaurus) prévus en 2016. Suite à une discussion du Bureau sur l'avenir d'HEREIN, une proposition sera examinée lors de la présente réunion (voir le point 5.2 de l'ordre du jour et le document CDCPP(2016)12).
--	---

3.3 Paysage	Modalités : Système d'information de la Convention européenne du paysage du Conseil de l'Europe et son glossaire Calendrier : 2016-2017 Résultats attendus : Favoriser une assistance technique et scientifique mutuelle par la collecte et l'échange d'expériences et de travaux de recherche en matière de paysage, comme prévu à l'article 8 de la Convention Bénéficiaire(s) : Etats membres du Conseil de l'Europe et, en particulier, 38 Etats Parties à la Convention européenne du paysage Situation actuelle : Les représentants nationaux de la Convention européenne du paysage ont été invités à compléter le formulaire du Système d'information de la Convention. Un « manuel d'utilisation du Système d'information à l'intention des représentants nationaux et régionaux chargés de la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage » a été préparé et est disponible en ligne.
------------------------	---

4.	(iv) de procéder au suivi des normes existantes du Conseil de l'Europe et, le cas échéant, en élaborer de nouvelles pour la culture, le patrimoine et le paysage ou d'adapter les normes existantes, en tenant compte des résultats des plateformes et des conférences et de l'examen de la coopération technique et des projets pilotes réalisés sur le terrain dans les domaines du patrimoine culturel et du développement socioéconomique intégré ;
4.1 Culture	Modalités : Plateforme d'échanges du Conseil de l'Europe sur l'incidence du numérique sur la culture Calendrier : 2016-17 Résultats attendus : Lignes directrices / recommandation du Conseil de l'Europe sur les défis et les opportunités de la numérisation de la culture Bénéficiaire(s) : Etats membres du Conseil de l'Europe (50 Etats signataires de la Convention culturelle européenne) Situation actuelle : La 3^e Plateforme d'échanges aura lieu à Tallinn, Estonie, les 29 et 30 septembre 2016 (voir le point 5.1 de l'ordre du jour et le document CDCPP(2016)7). Les idées et suggestions formulées dans ce cadre seront prises en compte dans les lignes directrices ou dans une recommandation du CM en 2017.
4.2 Patrimoine culturel	Modalités : Programme joint pour le développement de stratégies urbaines dans les villes historiques (COMUS) Calendrier : 2016-2017 Résultats attendus : En 2016 -Finalisation de la phase de planification et des plans de référence de 9 villes pilotes dans 5 pays -Finalisation de la phase de projet et réalisation des études de faisabilité dans les 9 villes pilotes -Sensibilisation accrue à la valeur du patrimoine urbain grâce à une approche intégrée -Renforcement des capacités des acteurs locaux et nationaux -Visibilité accrue du projet COMUS et promotion de l'intégration du patrimoine dans les stratégies et plans locaux et nationaux -Organisation de la réunion du comité de pilotage en novembre Bénéficiaire(s) : Arménie, Biélorussie, Géorgie, République de Moldavie, Ukraine – Autorités nationales et locales, citoyens, société civile.

	Situation actuelle : -La phase de planification est finalisée -Les lignes directrices de la phase du projet ont été produites et diffusées. -La phase de projet a été lancée -Le site du projet est développé et est actualisé régulièrement -Une série d'activités de développement des capacités est en cours, notamment des ateliers régionaux, des visites d'études et des visites d'experts. -Plusieurs activités de visibilité ont été mises en place
4.3 Paysage	Modalités : Groupe de travail de la Convention européenne du paysage sur Paysage et démocratie Calendrier : 2016-2017 Résultats attendus : Sur la base d'un rapport, projet de recommandation sur la contribution de l'approche du paysage, telle que définie dans la Convention européenne du paysage, pour l'exercice de la démocratie et des droits de l'homme, dans la perspective d'un développement durable. Projet de recommandation sur les principes de la participation du grand public à la définition et à la mise en œuvre des politiques du paysage, tel que défini dans la Convention européenne du paysage. Bénéficiaire(s) : Etats membres du Conseil de l'Europe et, en particulier, 38 Etats Parties à la Convention européenne du paysage. Situation actuelle : Le groupe de travail Paysage et démocratie a tenu sa 2^e réunion à Paris (17-18 mars 2016) ; sa prochaine réunion est prévue les 18-19 octobre 2016. Des projets de recommandation seront soumis à la 9^e Conférence sur la Convention européenne du paysage en mars 2017 et au CDCPP en juin 2017 pour adoption. Voir le point 5.3 de l'ordre du jour et le document CDCPP(2016)14.

5.	(v) de donner suite aux conférences ministérielles pertinentes (culture/Moscou, 2013 ; patrimoine culturel/Namur, 2015) conformément aux décisions du Comité des Ministres ;
5.1.a Culture	Modalités : En coopération avec l'école Hertie de gouvernance, préparation d'un cadre d'indicateurs Culture et démocratie (IFCD) : réunion d'experts, visites de pays, publication de recherches, outil en ligne Calendrier : 2016-17 Résultats attendus : Mise à disposition d'un cadre d'indicateurs sur la contribution de la culture à la démocratie et l'efficacité économique du financement de la culture pour utilisation à titre pilote par les responsables politiques et les publics intéressés dans vingt pays ; publication de rapports thématiques sur l'incidence des activités culturelles sur la démocratie en vue d'orienter l'élaboration de politiques culturelles inclusives (objectif deux). Bénéficiaire(s) : Etats membres du Conseil de l'Europe (50 Etats signataires de la Convention culturelle européenne) Situation actuelle : Suite aux contributions de l'Ecole Hertie de Gouvernance et à deux cycles de test avec les Etats membres, l'IFCD, son manuel d'utilisation destiné aux responsables politiques et l'outil en ligne, qui présentera les résultats par pays et thématiques et indiquera les domaines dans lesquels l'investissement politique pourrait être le plus bénéfique, seront présentés au CDCPP pendant la réunion (voir le point 5.1 de l'ordre du jour et le document CDCPP(2016)6). La conférence de lancement de l'IFCD à Bruxelles en octobre 2016 présentera l'utilisation future de l'IFCD, y compris au-delà des applications nationales (rapports) et si possible en synergie avec l'Union européenne et la Fondation européenne de la culture.

5.1.b Culture	Modalités : Plateforme d'échanges du Conseil de l'Europe sur l'incidence du numérique sur la culture : conférence internationale, réunions d'experts, échanges de bonnes pratiques (voir également 4.1 ci-dessus) Calendrier : 2016-2017 Résultats attendus : Lignes directrices/recommandations sur les mesures à prendre pour aider les Etats membres à faire face aux besoins liés à la numérisation de la culture comme résultats de la Plateforme d'échanges annuelle (objectif 2). Bénéficiaire(s) : Etats membres du Conseil de l'Europe (50 Etats signataires de la Convention culturelle européenne) Situation actuelle : La 3^e Plateforme d'échanges aura lieu à Tallin, Estonie, les 29 et 30 septembre 2016, dans le cadre de la présidence estonienne du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. L'échange sera centré (1) sur les possibilités et les enjeux du big data pour la culture numérique et (2) sur les barrières et les fractures numériques à surmonter globalement et entre les différents groupes sociaux afin d'améliorer l'accès et la participation à la culture et donc, l'intégration. L'état de la mise en œuvre est présenté dans le document CDCPP(2016)7 (point 5.1 de l'ordre du jour).
5.2 Patrimoine culturel	Modalités : Consultations en prévision de l'élaboration d'une stratégie pour le patrimoine culturel au 21^e siècle, dans le cadre du suivi donné à la 6^e Conférence des Ministres du Patrimoine du Conseil de l'Europe (Namur, 24-25 avril 2015) Calendrier : 2015-2016 Résultats attendus : Une stratégie pour le patrimoine culturel au 21^e siècle Bénéficiaire(s) : Tous les États membres. Situation actuelle : Sous la supervision du CDCPP, une équipe d'experts du patrimoine des États membres a tenu cinq réunions et a finalisé le projet de stratégie. Le Bureau a adopté les conclusions préliminaires à sa réunion des 21-22 avril ; le CDCPP examinera et adoptera la stratégie à sa réunion plénière, les 13-15 juin (voir le point 5.2 de l'ordre du jour et le document CDCPP(2016)10), puis la soumettra au Comité des Ministres pour adoption en tant que recommandation aux États membres avant la fin 2016. La stratégie sera lancée à l'occasion d'un événement de haut niveau organisé sous la présidence chypriote du Comité des Ministres, à Chypre au printemps 2017.

	Modalités : Comité d'experts sur l'élaboration d'une nouvelle convention pour lutter contre les infractions visant des biens culturels. Cette activité s'inscrit dans le suivi de l'Appel de Namur adopté par les ministres européens lors de la 6^e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du patrimoine culturel à Namur en avril 2015. Calendrier : 2016-2017 Résultats attendus : Nouvelle Convention sur les infractions visant des biens culturels. Situation actuelle : Le Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC) rédigera un projet de Convention et un rapport explicatif qui annulera et remplacera la Convention européenne sur les infractions relatives aux biens culturels (STCE n° 119). La première réunion du Comité sur les infractions visant des biens culturels (PC-IBC) se tiendra à Strasbourg les 31 mai et 1^{er} juin 2016. Les membres du CDCPP ont été informés de la création de ce comité et ont été invités à se rapprocher de leurs autorités nationales responsables pour qu'elles nomment les experts qui siégeront à ce comité. Le CDCPP peut également être représenté aux réunions du comité.
5.3 Paysage	

6.	(vi) de promouvoir un dialogue de haut niveau avec des représentants de l'Union européenne, des Nations Unies/UNESCO, de l'OSCE et d'autres organisations internationales pour mettre à profit le savoir-faire et l'expérience de chacun et identifier des possibilités de coopération et de synergies eu égard à la position du Conseil de l'Europe en tant qu'unique organisation pan-européenne pour la coopération intergouvernementale dans le domaine de la culture ;
6.1 Culture	
6.2 Patrimoine culturel	Déclaration d'intention entre le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et le Commissaire européen Navracsics Modalités : Réunion du Secrétariat, projet de documents d'orientation Calendrier : 2015-2016 Résultats attendus : Déclaration d'intention Situation actuelle : Le projet de Déclaration d'intention dans les domaines de l'éducation, de la culture et du patrimoine, de la jeunesse et du sport est actuellement en cours de préparation, en étroite collaboration avec la DG-EAC. La déclaration d'intention constituera un cadre politique solide pour les activités culturelles et patrimoniales au sein du Conseil de l'Europe.
6.3 Paysage	Modalités : Participation à des conférences et à des événements Calendrier : 2016-2017 Résultats attendus : Les organisations internationales gouvernementales et non-gouvernementales participent à la 9^e Conférence sur la Convention européenne du paysage (Strasbourg, mars 2017) Situation actuelle : Préparation d'un rapport sur les possibilités de financement de l'UE pour soutenir la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage dans les pays membres et non membres de l'UE.

7.	(vii) d'agir comme catalyseur pour associer les organisations partenaires et observatrices à la réalisation des buts du Conseil de l'Europe dans les domaines de la culture, du patrimoine et du paysage, au moyen de synergies compte tenu de la position unique du Conseil de l'Europe en tant qu'organisation pan-européenne pour la coopération intergouvernementale dans le domaine de la culture ;
7.1 Culture	La coopération se poursuit avec la Fondation européenne de la culture (observateur du CDCPP) en tant que partenaire et soutien du Cadre d'indicateurs sur la culture et la démocratie (IFCD), et avec l'Union européenne en tant qu'hôte de l'événement de lancement de l'IFCD et futur partenaire de la présentation de l'IFCD. La coopération se poursuit également avec CultureActionEurope (observateur du CDCPP, acteur majeur de la promotion de la culture au niveau européen et organisation faîtière des associations européennes culturelles et des acteurs culturels) dans le cadre de la Plate-forme d'échanges du Conseil de l'Europe (Culture et numérisation) Une solide coopération est également en place sur le Compendium et les activités culturelles World-CP avec ERICarts and ECURES en tant qu'Instituts européens de recherche comparative sur la culture, la Fédération internationale des Conseils des arts et des Agences culturelles (FICAAC) et la direction du 7^e sommet mondial sur les arts et la culture.
7.2 Patrimoine culturel	Modalités : Coopération avec Europae Archaeologia Consilium (EAC) dans le cadre de la recherche appliquée et synergies entre les conventions de la Valette et de Faro Calendrier : fin 2016 Résultats attendus : Identification des domaines d'intérêt en relation avec les priorités du Conseil de l'Europe, mise en œuvre et efficacité renforcées de la Stratégie 21 Situation actuelle : EAC recherchera un expert compétent, qui sera mandaté par le Secrétariat pour réaliser des recherches/l'étude.
7.3 Paysage	

8.	(viii) veiller à la perspective de genre et à l'édification de sociétés cohésives dans l'exécution de ses tâches ; Culture : Le Cadre d'indicateurs sur la culture et la démocratie (IFCD) prévoit un cycle de test des relations empiriques entre la participation culturelle, des politiques inclusives et l'instauration de la confiance dans la société comme contribution aux travaux plus larges du Conseil de l'Europe sur des sociétés cohésives. Le concept révisé des expositions d'art/manifestations culturelles du Conseil de l'Europe, dans le cadre d'une nouvelle initiative baptisée « Nous, les autres », traite directement des questions de cohésion, d'inclusion et d'intégration dans des sociétés de plus en plus diversifiées. Le Compendium et l'IFCD comprennent des données ventilées par genre sur la participation des femmes aux activités culturelles, y compris en tant que professionnelles du secteur. Patrimoine La Stratégie 21 s'appuiera sur la nécessité pour les politiques patrimoniales d'être ouvertes aux hommes et aux femmes et de les inclure dans la société, sur un pied d'égalité. Paysage Les projets de recommandations sur le paysage auront une approche équilibrée du genre.
9.	(ix) prendre en considération les aspects pertinents de la Convention européenne des droits de l'homme dans ses travaux thématiques ; Patrimoine culturel Le projet de recommandation sur le paysage et la démocratie (en préparation) prend également cette dimension pleinement en compte.

10.	(x) suivre la mise en œuvre des instruments non contraignants qu'il a préparés ainsi que des conventions dont le Comité des Ministres lui a confié la supervision ;
10.1 Culture	
10.2 Patrimoine Culturel	Modalités : Activités promotionnelles de Faro ; activités de la communauté de Faro ; programme du secrétariat sur Faro Calendrier : 2016-2017 Résultats attendus : Augmentation du nombre de bonnes pratiques Création d'une équipe de praticiens et de facilitateurs Le programme sur l'action de Faro est finalisé Augmentation du nombre d'initiatives dans la Communauté de Faro. Consolidation des actions avec le portail Consolidation des actions avec le portail des JED et HEREIN Intérêt accru entre les pays pour signer la convention Analyse des résultats des travaux avec les communautés roms, patrimoine juif et intégration des migrants Bénéficiaire(s) : Etats Membres du Conseil de l'Europe. Situation actuelle : De nouvelles propositions ont été préparées pour un Plan d'action de Faro rationnel et seront examinées lors de la présente réunion (voir point 5. 2 de l'ordre du jour et le document CDCPP(2016)11) Mise à jour du site Web de Faro en intégrant la nouvelle structure opérationnelle du Plan d'action de Faro Missions d'évaluation dans trois villes sélectionnées pour tester la méthodologie narrative de Faro Mobilisation des acteurs du patrimoine pour promouvoir la Convention et le plan d'action
10.3 Paysage	

11.	(xi) contribuer aux activités de coopération et de soutien aux initiatives nationales dans ce domaine ;
12.	(xii) sans préjudice des mandats des comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe qui suivent déjà les travaux des mécanismes de suivi, suivre les activités des organes de suivi et des autres organes ou mécanismes conventionnels pertinents ;
13.	(xiii) conformément aux décisions CM/Del/Dec(2013)1168/10.2 du Comité des Ministres, de procéder à intervalles réguliers, dans les limites des ressources disponibles et en tenant compte de ses priorités, à un examen de certaines ou de toutes les conventions placées sous sa responsabilité, en coopération, le cas échéant, avec les organes conventionnels pertinents, et en fera rapport au Comité des Ministres.¹ en coopération, le cas échéant, avec les organes conventionnels pertinents, et en fera rapport au Comité des Ministres. Patrimoine culturel Les activités actuelles liées à une nouvelle convention sur la lutte contre le trafic illicite de biens culturels sont menées dans le cadre des suites données à cette directive du Comité des Ministres.

¹ Voir à ce sujet la décision du Comité des Ministres (CM/Del/Dec(2013)1168/10.2) et la liste de Conventions à l'Annexe 1.
Etat de mise en œuvre du programme d'activités et calendrier des réunions en 2016
 [CDCPP(2016)1]

CALENDRIER DES REUNIONS ORGANISEES PAR LE CONSEIL DE L'EUROPE

Date et lieu	Titre de la réunion
25-26 février, Bruxelles Belgique	Réunion du groupe de pilotage Journées Européennes du Patrimoine
10-11 mars, Tallinn, Estonie	1 ^{ère} réunion de préparation de la 3 ^e Plateforme d'échanges du Conseil de l'Europe : « Culture 4D : Digitalisation, Données, Disruptions, Diversité »
16-17 mars 2016, Paris, France	2 ^e réunion du Groupe de travail sur la Convention européenne du paysage – Paysage et démocratie
22-23 mars, 2016, Bruxelles	COMUS Réunion des experts
23 mars 2016	3 ^e réunion d'experts sur la Stratégie 21
11-12 mai 2016, (Chisinau et Soroca, République de Moldova)	COMUS Atelier régional / Réunion -2
3-4 mai 2016, Strasbourg	2 ^e réunion d'experts sur le suivi des expositions d'art/manifestations culturelles du Conseil de l'Europe
3-4 mai 2016, Strasbourg	4 ^e réunion d'experts sur la Stratégie 21
9 mai 2016, Strasbourg France	2 ^e réunion de préparation de la 3 ^e Plateforme d'échanges du Conseil de l'Europe : « Culture 4D : Digitalisation, Données, Disruptions, Diversité »
18 mai 2016, Strasbourg France	Groupe de travail ad hoc que sur le financement du Compendium
2-3 Juin 2016, Strasbourg, France	Réunion du Groupe de pilotage élargi des JEP
8-10 juin 2016, Budapest, Hongrie.	17 ^e réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, « <i>Forum des sélections nationales du Prix du paysage du Conseil de l'Europe – Session 2014-2015</i> »
13-15 Juin 2016, Strasbourg	5 ^e réunion du groupe de pilotage du Conseil de l'Europe sur la Culture, du Patrimoine et Paysage (CDCPP), Conseil de l'Europe, Strasbourg
Juin 2016, Strasbourg (date à confirmer)	Réunion - Faro promotional event (Faro talks)
Juin 2016, Bruxelles ou Strasbourg	Réunion Jardins (HEREIN)
Juin 2016, (Kiev et Prylouky, Ukraine)	COMUS Atelier régional / Réunion -3
Juin 2016, Bruxelles (date à confirmer)	Atelier thématique HEREIN
Septembre 2016 (date et lieu à confirmer)	Atelier thématique HEREIN : thesaurus

* annulée, elle sera remplacée par une réunion à Strasbourg les 12 et 13 avril.

Septembre 2016 (date et lieu à confirmer)	COMUS Atelier régional / Réunion -3
Septembre 2016, (date et lieu à confirmer)	Echange des coordonnateurs nationaux JEP
29-30 septembre 2016, Tallinn, Estonie	3 ^e Plateforme d'échanges du Conseil de l'Europe : « Culture 4D : Digitalisation, Données, Disruptions, Diversité »
5-7 octobre 2016, Erevan, Arménie	18 ^e réunion des Ateliers du Conseil de l'Europe pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage, « <i>Politiques nationales pour la mise en œuvre de la Convention européenne du paysage : défis et possibilités</i> »
12 au 14 octobre (à confirmer) 2016, Bruxelles, Belgique	Conférence de lancement du cadre d'indicateurs sur la culture et la démocratie (IFCD)
17-19 octobre, Madrid, Espagne	Réunion plénière des JEP et événement de célébration
17-18 octobre 2016, Paris (Bureau du Conseil de l'Europe), France	3 ^e réunion du Groupe de travail sur la Convention européenne du paysage – Paysage et démocratie
18-19 octobre 2016, La Valette, Malte	15 ^e Assemblée des experts du Compendium et forum public en liaison avec le 7 ^e Sommet mondial des arts et de la culture
Novembre 2016, Strasbourg, France (date à confirmer)	Réunion des experts de Faro
Novembre 2016, (date et lieu à confirmer)	COMUS Atelier régional / Réunion -4